



Communiqué de presse

Embargo: 25.11.2016, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-1611-30

Enquête sur le budget des ménages 2014

Des différences marquées dans le budget des ménages

Neuchâtel, 25.11.2016 (OFS) – **En 2014, le revenu moyen disponible des ménages se montait en Suisse à 7176 francs par mois, avec toutefois des différences marquées. Les ménages d'une personne de moins de 65 ans disposent ainsi d'un revenu au moins quatre fois plus élevé dans la classe de revenus supérieure que dans la classe de revenus la plus basse. Les 20% des ménages ayant les plus bas revenus dépensent en moyenne plus que ce dont ils disposent. Ce sont là quelques-uns des derniers résultats de l'enquête sur le budget des ménages, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Le revenu mensuel disponible des ménages, obtenu en déduisant du revenu brut les dépenses obligatoires, se montait à 7176 francs en moyenne en 2014. Il comprend tous les revenus d'un ménage. En font partie non seulement les salaires et allocations versés mensuellement, mais aussi les versements annuels tels que le 13^e salaire. Sont également pris en considération les rentes, les prestations sociales, les transferts provenant d'autres ménages ainsi que les revenus de la fortune tels les intérêts et les dividendes. De plus, les revenus de tous les membres du ménage sont pris en compte.

Jusqu'à quatre fois plus de revenu

Le revenu varie fortement en fonction du type de ménage: de 9736 francs par mois en moyenne dans les années 2012 à 2014 chez les couples avec enfants, il n'atteignait plus que 3491 francs dans les ménages d'une personne de 65 ans et plus.

Mais on constate également des écarts marqués au sein d'un même type de ménage: les ménages d'une personne de moins de 65 ans disposaient de 8487 francs par mois en moyenne dans le quintile supérieur (les 20% des ménages ayant les plus hauts revenus), soit d'un revenu de plus de quatre fois supérieur à celui des ménages du quintile inférieur (1964 francs).

Le revenu des ménages se compose pour trois quarts du revenu du travail

En 2014 également, le revenu du travail était la composante principale du revenu des ménages, avec une part de 75,6%. Deuxième source de revenus des ménages, les rentes et les prestations sociales représentaient en moyenne 18,9% du budget.

Pour une grande partie des ménages, les revenus de la fortune ne jouaient en 2014 qu'un rôle secondaire (4,3% du revenu brut en moyenne). Ils ne représentaient plus de 5% du revenu brut que pour un septième des ménages.

Les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés (comme les pensions alimentaires) contribuaient en moyenne pour 1,2% au revenu brut. Ils représentaient plus du quart du revenu brut dans un ménage sur quarante, avant tout des ménages de familles monoparentales.

Un franc sur dix pour les cotisations sociales

Les dépenses obligatoires se montaient en 2014 à environ 2903 francs par mois ou à 28,8% du revenu brut. Les impôts représentaient le principal poste des dépenses obligatoires, absorbant en moyenne 1152 francs par mois, soit 11,4% du revenu brut environ.

Font également partie des dépenses obligatoires les cotisations aux assurances sociales (9,9% environ) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pension, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (5,8%) et les dépenses de transfert monétaires à d'autres ménages (1,7%).

Les dépenses pour les produits alimentaires ne représentent que 6,4% du budget

Le revenu disponible est consacré principalement à la consommation de biens et de services (53,9% du revenu brut). En 2014, les dépenses pour le logement et l'énergie étaient celles qui pesaient le plus sur le budget, représentant environ 1488 francs ou 14,8% du revenu brut.

D'autres postes importants sont les dépenses pour les transports (8,2%), celles pour les loisirs et la culture (5,7%), les dépenses pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées (6,4%) et celles pour la restauration et les services d'hébergement (5,5%).

Les primes des assurances-maladie complémentaires et des autres assurances ne sont pas considérées comme des dépenses de consommation, mais elles sont aussi prélevées sur le revenu disponible. En 2014, les ménages y ont consacré 3,4% de leur revenu brut.

Que reste-t-il ?

Au final, il restait en moyenne aux ménages privés en 2014 un montant de 1544 francs par mois à épargner, soit 15,3% du revenu brut.

L'épargne dépend fortement du type de ménage et de la classe de revenus. Dans les années 2012 à 2014, les ménages d'une personne de moins de 65 ans du quintile de revenus inférieur dépensaient en moyenne 736 francs de plus que ce dont ils disposaient comme revenu, alors que ceux du quintile supérieur épargnaient 2758 par mois.

Dans les ménages d'une personne, l'épargne était aussi plus basse en moyenne pendant cette période chez les plus de 65 ans (14 francs par mois) que chez les moins de 65 ans (838 francs par mois).

Remarques sur la précision des estimateurs

Les estimateurs qui se basent sur des échantillons aléatoires sont soumis à une erreur aléatoire. Cette erreur peut être élevée s'il s'agit de dépenses ou de revenus rares (comme l'achat d'un motorcycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pour cent et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs ont été classés comme suit:

- a: très bon, coefficient de variation $< 1\%$,
- b: bon, coefficient de variation $\geq 1\%$ et $< 2\%$,
- c: moyen, coefficient de variation $\geq 2\%$ et $< 5\%$,
- d: suffisant, coefficient de variation $\geq 5\%$ et $< 10\%$,
- e: mauvais, coefficient de variation $\geq 10\%$.

Taille de l'échantillon et exploitation par catégorie de ménages

La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (3858 ménages en 2014) ne permet pas d'obtenir des résultats suffisamment précis pour de relativement petits groupes de population. Le concept de l'enquête offre cependant la possibilité de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats.

Les résultats d'échantillons cumulés sont publiés tous les trois ans. Une nouvelle série de résultats sur trois ans (de 2012 à 2014) portant sur un total de 9367 ménages est ainsi publiée cette année sous forme d'analyse approfondie.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

.....
Renseignements:

Anne Cornali Schweingruber, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie,
tél.: +41 58 463 60 95, e-mail: Anne.Cornali@bfs.admin.ch

Ueli Oetliker, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie, tél.: +41 58 463 69 41,
e-mail: Ueli.Oetliker@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: kom@bfs.admin.ch

.....

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2016-0555

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2014

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,22

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne)
et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]

Revenus du travail [2]	7 616	c	75,6%
Revenus issus d'activités salariées	6 362	c	63,1%
Revenus issus d'activités indépendantes	1 254	d	12,4%
Revenus de la fortune et de la location	435	d	4,3%
Revenu primaire [2]	8 051	b	79,9%
Rentes et transferts sociaux	1 905	c	18,9%
Rentes AVS/AI (premier pilier)	876	c	8,7%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	672	c	6,7%
Prestations sociales et indemnités	357	d	3,5%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	123	d	1,2%
Revenu brut	10 079	b	100,0%
Dépenses de transfert obligatoires	-2 736	b	-27,1%
Assurances sociales: contributions	-1 000	c	-9,9%
Impôts	-1 152	c	-11,4%
Assurance-maladie de base: primes	- 585	a	-5,8%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	- 166	d	-1,7%
Revenu disponible [3]	7 176	b	71,2%
Autres assurances, taxes et transferts	- 593	b	-5,9%
Assurances-maladie complémentaires: primes	- 151	c	-1,5%
Autres assurances: primes	- 195	b	-1,9%
Taxes	- 68	c	-0,7%
Dons, cadeaux offerts et invitations	- 179	c	-1,8%
Dépenses de consommation	-5 432	b	-53,9%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	- 642	b	-6,4%
Boissons alcoolisées et tabacs	- 101	c	-1,0%
Restauration et services d'hébergement	- 557	b	-5,5%
Vêtements et chaussures	- 217	c	-2,2%
Logement et énergie	-1 488	a	-14,8%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	- 274	c	-2,7%
Dépenses de santé	- 257	c	-2,6%
Transports	- 827	d	-8,2%
Communications	- 192	b	-1,9%
Loisirs et culture	- 571	b	-5,7%
Autres biens et services	- 305	c	-3,0%
Revenus sporadiques [4]	392	e	3,9%
Épargne	1 544	d	15,3%

Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de $\geq 10\%$.

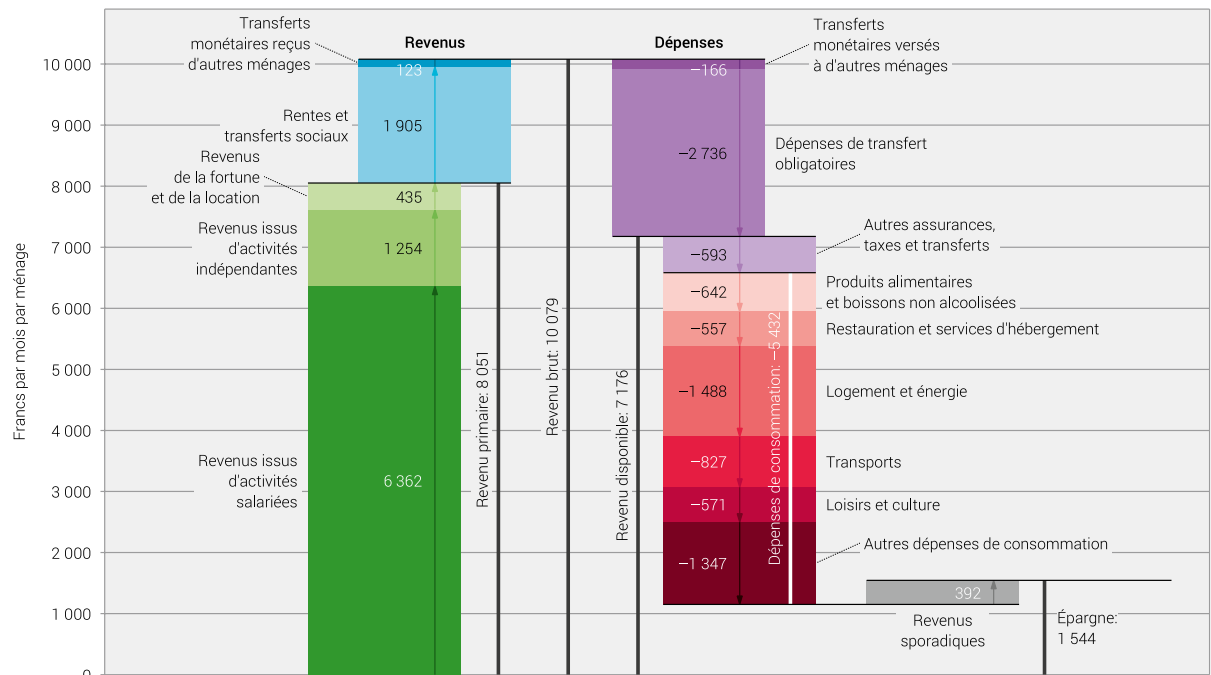
[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

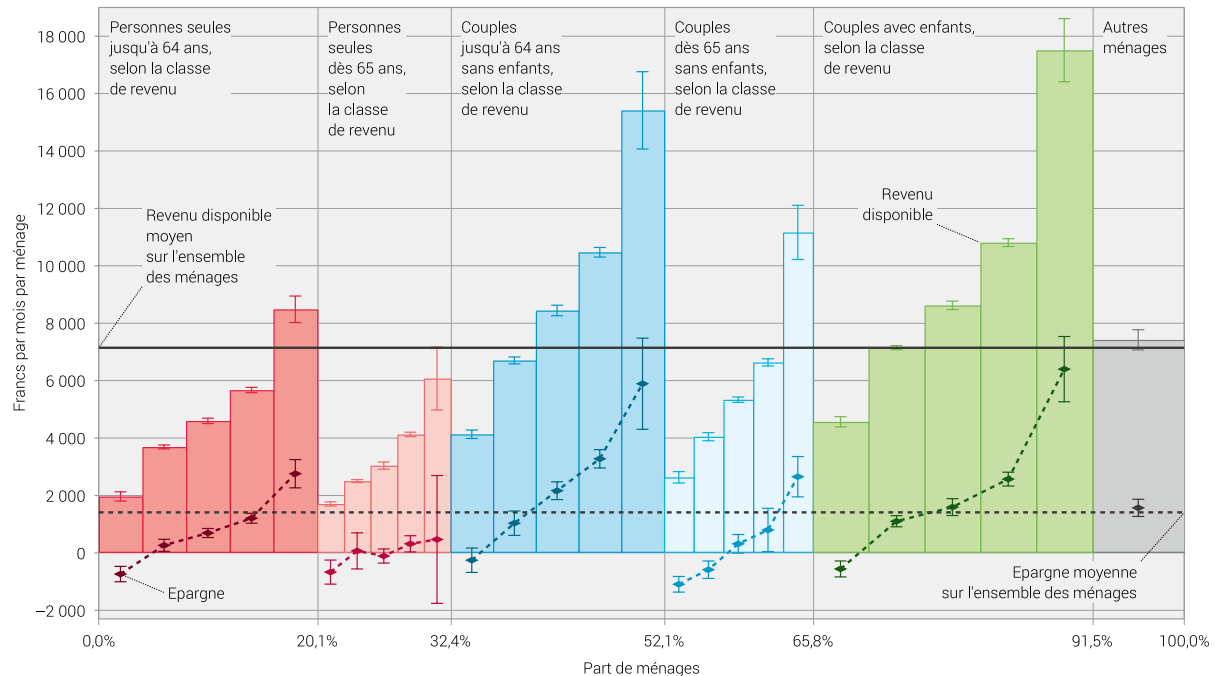
Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2014



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2016

Revenu disponible et épargne, 2012–2014



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2016

Exemple de lecture

Dans les ménages d'une personne de moins de 65 ans, la classe de revenus supérieure dispose d'un revenu de 8487 francs par mois et réalise une épargne mensuelle de 2758 francs en moyenne. Les ménages de cette classe de revenus représentent 4,0% de tous les ménages et un cinquième de la part des ménages d'une personne de moins de 65 ans (20,1%).